

Que faire de mon broyat ?

Paillage



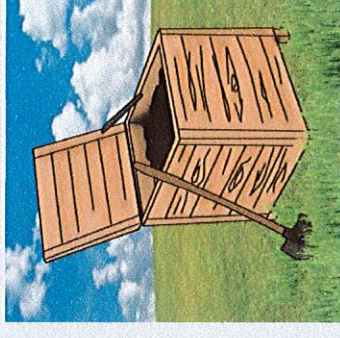
Votre broyat peut servir à vos plantations (plantes, arbres, potagers, ...).

Il suffit d'étaler le broyat sur le sol. Cela présente de nombreux avantages :

- Moins d'arrosage, puisque l'humidité est conservée
- Les plantes adventices poussent moins vite
 - Le sol est nourri
- Des insectes s'y installent et aident au bon développement de vos plantes
- Vos plantations sont protégées du froid de l'hiver

On rappelle que le paillage peut aussi se faire avec vos tontes séchées.

Compostage



Votre broyat peut être utilisé dans votre composteur avec vos biodéchets (épluchures ; feuilles ; fleurs ...)

Il favorisera alors un bon équilibre entre les différents apports et ainsi, une bonne décomposition.

En général, on compte un bio-seau de matière sèche comme le broyat ou les feuilles mortes pour un bio-seau de matière humide comme les épluchures.